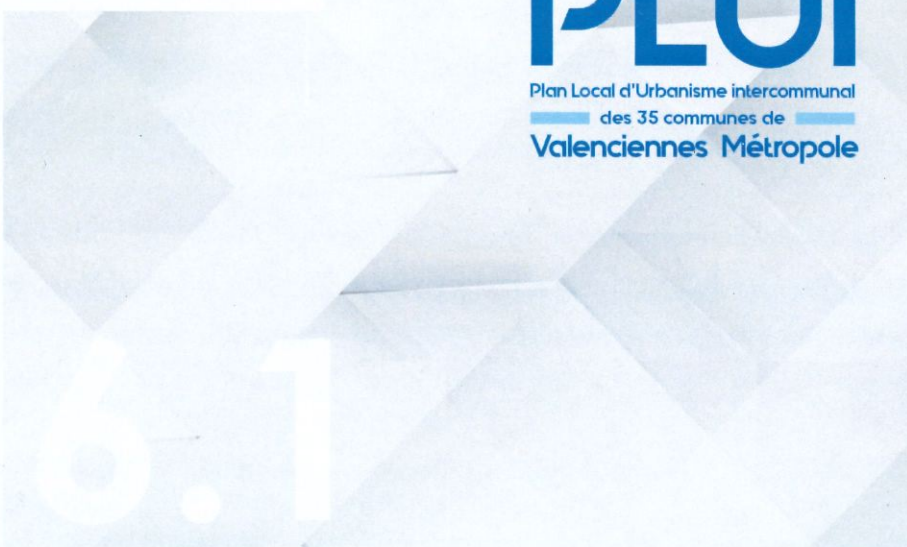




Servitudes d'Utilité Publique

Le Président,

Laurent DEGALLAIX



CA Valenciennes Métropole

245901160

ANZIN

01-Préventions des Risques Naturels & Technologiques

PM1

*Plan Prévention Risque
Naturel*

PPRN Mouvement Terrains - Valenciennois-Arrêté préfectoral du 13/06/2013

02-Protection sanitaire

Int1

Cimetière

Cimetière

04-Protection patrimoine naturel & paysage

AC1

Monument historique

Monument Classé - - chateau dampierre- Arrêté préfectoral 09/10/2009

AC4

Avap

AVAP - VALENCIENNES-Arrêté ministériel du 25/06/2002

05-Transport d'énergie

I3

Canalisation Gaz

GRT Gaz

I4

Ligne électrique

(0A) - Ligne aérienne de hors tension

I4

Ligne électrique

(6A) - Ligne aérienne de 255 kv

I4

Ligne électrique

Postes transformateurs

I5

*Canalisation produits
chimiques*

Oxyduc Denain trith saint leger et Antennes (Anzin)

06-Télécommunications

PT1

Centre Hertzien

Centre-Arrêté ministériel 16/12/1971

PT2

Liaison Hertzienn

0590220008: ANZIN (0590220008) - 0590220011: CAUDRY/42 R GUSTAVE
DELORY (0590220011)-Arrêté ministériel 20/11/1978

CA Valenciennes Métropole
245901160

PT2

Liaison Hertzienn

Liaison Valenciennes Avesnes sur helpe-Non renseigné

PT2

Liaison Hertzienn

rayon protection 500 m-Non renseigné

07-Voies de Communications

T1

Voies ferrées

Voie ferrée principale

T5

Dégagement aéronautique

PROUVY-Arrêté ministériel 29/07/1996

08-Voies de Communications

EL07

Alignement

Rd.169 - 12/05/1908

EL07

Alignement

Rd. 70 - 12/05/1908

EL07

Alignement

Rd.935 - 21/12/1849

EL11

Accès voies express

RD 169-Nb: dénomination voirie ex ou actuelle

ARTRES

02-Protection sanitaire

AS1

Captage

SITE_087-Arrêté ministériel 30/11/1993

Int1

Cimetière

Cimetière

03-Protection Cours & Canalisation d'eau

A4

Cours d'eau

Ruisseau de saméon-Arrêté préfectoral 09/08/1972

CA Valenciennes Métropole

245901160

A4*Cours d'eau*

Ruisseau dit "Rivière de la Rhonelle"-Arrêté préfectoral 16/01/1970

05-Transport d'énergie**I1bis***Canalisation Hydrocarbure*

TRAPIL ODC (Hydrocarbure)

I3*Canalisation Gaz*

GRT Gaz

I4*Ligne électrique*

(3A) - Ligne aérienne de 63 kv

I4*Ligne électrique*

(6A) - Ligne aérienne de 255 kv

I5*Canalisation produits chimiques*

Oxyduc Denain trith saint leger et Antennes (Anzin)

07-Voies de Communications**T5***Dégagement aéronautique*

PROUVY-Arrêté ministériel 29/07/1996

08-Voies de Communications**EL07***Alignement*

D.59 - 08/04/1902

EL07*Alignement*

Rd.100 - 08/04/1902

EL11*Accès voies express*

RD 59-Nb: dénomination voirie ex ou actuelle

AUBRY-DU-HAINAUT**02-Protection sanitaire****AS1***Captage*

SITE_145-Arrêté ministériel 28/07/2003

Int1

Cimetière

CA Valenciennes Métropole

245901160

Cimetière

04-Protection patrimoine naturel & paysage

AC1

Monument historique

Monument Classé - Ancienne école ménagère du quartier d'Aremberg- Arrêté préfectoral 01/12/2009

AC1

Monument historique

Monument Classé - Salle des fêtes du quartier d'Aremberg- Arrêté préfectoral 03/12/2009

05-Transport d'énergie

I4

Ligne électrique

(6A) - Ligne aérienne de 255 kv

06-Télécommunications

PT1

Centre Hertzien

Centre-Arrêté ministériel 16/12/1971

07-Voies de Communications

T1

Voies ferrées

Voie ferrée principale

T5

Dégagement aéronautique

PROUVY-Arrêté ministériel 29/07/1996

08-Voies de Communications

EL07

Alignement

Rd.213 - 08/04/1902

EL07

Alignement

Rd.213 - 20/09/1894

EL07

Alignement

Rd.70 - 26/04/1911

EL11

Accès voies express

Autouroutes-A23

AULNOY-LEZ-VALENCIENNES

02-Protection sanitaire

Int1

Cimetière

Cimetière

CA Valenciennes Métropole

245901160

03-Protection Cours & Canalisations d'eau**A4***Cours d'eau*

Ruisseau de saméon-Arrêté préfectoral 09/08/1972

04-Protection patrimoine naturel & paysage**AC4***Avap*

AVAP - VALENCIENNES-Arrêté ministériel du 25/06/2002

05-Transport d'énergie**I1bis***Canalisation Hydrocarbure*

TRAPIL ODC (Hydrocarbure)

I3*Canalisation Gaz*

GRT Gaz

I4*Ligne électrique*

(3A) - Ligne aérienne de 63 kv

I4*Ligne électrique*

(6A) - Ligne aérienne de 255 kv

I5*Canalisation produits
chimiques*

Oxyduc Denain trith saint leger et Antennes (Anzin)

06-Télécommunications**PT2***Liaison Hertzienne*

0590220009: MONS-EN-PEVELE/LE MONT (0590220009) - 0590220015: VILLERS-POL/DESSUS DU PAVÉ (0590220015)-Arrêté ministériel 06/11/1995

PT2*Liaison Hertzienne*

Liaison Valenciennes Avesnes sur helpe-Non renseigné

07-Voies de Communications**T5***Dégagement aéronautique*

PROUVY-Arrêté ministériel 29/07/1996

08-Voies de Communications**EL07***Alignement*

Rd.100 - 23/04/1907

CA Valenciennes Métropole
245901160

EL07

Alignement

Rd.958 - 24/02/1898

EL11

Accès voies express

Autouroutes-A2

EL11

Accès voies express

RD 40 - HAULCHIN , AULNOY LES VALENCIENNES-Nb: dénomination voirie ex ou actuelle

EL11

Accès voies express

RD 40-Nb: dénomination voirie ex ou actuelle

EL11

Accès voies express

RN 958-Nb: dénomination voirie ex ou actuelle

BEUVRAGES

02-Protection sanitaire

Int1

Cimetière

Cimetière

03-Protection Cours & Canalisation d'eau

A4

Cours d'eau

Canal de Bruay-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Ruisseau du Marais-Arrêté préfectoral 09/08/1972

04-Protection patrimoine naturel & paysage

AC1

Monument historique

Monument Classé - Chevalement du puits 2 de la fosse dite Sabatier (cad AE146)-
Arrêté préfectoral 18/03/2010

AC1

Monument historique

Monument Inscrit - château- Arrêté préfectoral 31/05/1946

AC1

Monument historique

Monument Inscrit - statue dans le parc- Arrêté préfectoral 31/05/1946

05-Transport d'énergie

CA Valenciennes Métropole

245901160

I4

Ligne électrique

(3A) - Ligne aérienne de 63 kv

I4

Ligne électrique

(6A) - Ligne aérienne de 255 kv

06-Télécommunications

PT1

Centre Hertzien

Centre-Arrêté ministériel 16/12/1971

07-Voies de Communications

T1

Voies ferrées

Voie ferrée principale

08-Voies de Communications

EL07

Alignement

Place du 11 Novembre

EL07

Alignement

Rd. 70 - 12/05/1908

EL07

Alignement

Rue Emile Zola

EL07

Alignement

Rue G. Bootsarron

EL07

Alignement

Rue Gustave Delory

EL07

Alignement

Rue Jean Jaurès

BRUAY-SUR-L'ESCAUT

02-Protection sanitaire

Int1

Cimetière

Cimetière

03-Protection Cours & Canalisation d'eau

A4

Canal de Bruay-Arrêté préfectoral 09/08/1972

CA Valenciennes Métropole

245901160

*Cours d'eau***A4***Cours d'eau*

Canal de la Décharge-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4*Cours d'eau*

Courant des Ruelles-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4*Cours d'eau*

Fossé de la Chasse Foucart-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4*Cours d'eau*

Fossé du Marais Foucart-Arrêté préfectoral 09/08/1972

04-Protection patrimoine naturel & paysage**AC1***Monument historique*

Monument Classé - eglise sainte cécile- Arrêté préfectoral 01/12/2009

AC1*Monument historique*Monument Classé - - presbytère de l eglise sainte-cécile- Arrêté préfectoral
01/12/2009**AC4***Avap*

AVAP - VALENCIENNES-Arrêté ministériel du 25/06/2002

05-Transport d'énergie**I3***Canalisation Gaz*

GRT Gaz

I4*Ligne électrique*

(3A) - Ligne aérienne de 63 kv

I4*Ligne électrique*

(6A) - Ligne aérienne de 255 kv

I4*Ligne électrique*

Postes transformateurs

CA Valenciennes Métropole

245901160

I5

*Canalisation produits
chimiques*

Oxyduc Denain trith saint leger et Antennes (Anzin)

06-Télécommunications

PT1

Centre Hertzien

Centre-Arrêté ministériel 16/12/1971

07-Voies de Communications

T1

Voies ferrées

- Voies ferroviaires Valenciennes

08-Voies de Communications

EL07

Alignement

Rd. 70 - 12/05/1908

EL07

Alignement

Rd.73 - 06/08/1897

EL07

Alignement

Rd.935 - 13/03/1873

EL11

Accès voies express

RD 935-Nb: dénomination voirie ex ou actuelle

CONDE-SUR-L'ESCAUT

01-Préventions des Risques Naturels & Technologiques

PM1

*Plan Prévention Risque
Naturel*

PPRN Inondation Aunelle - Hogueau-Arrêté préfectoral du 18/07/2016

02-Protection sanitaire

AS1

Captage

SITE_043-Arrêté ministériel 16/01/2004

Int1

Cimetière

Cimetière

03-Protection Cours & Canalisation d'eau

A4

Cours d'eau

Canal de la Digue Noire-Arrêté préfectoral 09/08/1972

CA Valenciennes Métropole
245901160

A4

Cours d'eau

Canal de Malolin-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Canal de Navecles-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Canal du Jard-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Courant de Bernissart-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Courant de la fontaine St Louis-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Courant de la Haie de Queverlech-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Courant de Macou-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Courant des Chanoines-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Ruisseau de l'Etang de la Digue Noire-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Ruisseau "La Hayne"-Arrêté préfectoral 09/08/1972

04-Protection patrimoine naturel & paysage

AC1

Monument historique

Monument Classé - chateau (attend renseignements des m.h.)- Arrêté préfectoral

CA Valenciennes Métropole

245901160

AC1

Monument historique

Monument Classé - château de bailleul : ailes façades escalier à balustres conduisant au 1^{er} étage, plafonds décorés- Arrêté préfectoral 17/02/1904

AC1

Monument historique

Monument Classé - château de l'hermitage : château communs et pavillons d'entrée / mur d'enceinte avec fossé, jardin, pa- Arrêté préfectoral 10/11/1928

AC1

Monument historique

Monument Classé - eglise saint wasnon- Arrêté préfectoral 29/12/1978

AC1

Monument historique

Monument Classé - Maiso- Arrêté préfectoral 05/02/2007

AC1

Monument historique

Monument Classé - porte vantourneux corps de bâtiment central avec son passage voûté et deux pavillons situés de part- Arrêté préfectoral 20/09/1935

AC1

Monument historique

Monument Classé - reste de l'enceinte espagnole- Arrêté préfectoral 17/01/1935

AC1

Monument historique

Monument Inscrit - ancien arsenal : les deux tours du bâtiment d'entrée et le moulin; courtine nord; tour nord - est ;- Arrêté préfectoral 10/04/1948

AC1

Monument historique

Monument Inscrit - chapelle de la solitude- Arrêté préfectoral 05/02/2003

AC1

Monument historique

Monument Inscrit - fosse ledoux- Arrêté préfectoral 06/05/1992

AC1

Monument historique

Monument Inscrit - presbiteraire de l'église st wason- Arrêté préfectoral 02/10/2007

05-Transport d'énergie

I4

Ligne électrique

(3A) - Ligne aérienne de 63 kv

I4

(3S) - Ligne souterraine de 63 kv

CA Valenciennes Métropole

245901160

*Ligne électrique***08-Voies de Communications****EL07***Alignement*

Avenue Jean Jaurès

EL07*Alignement*

Rd102 - 19/04/1887

EL07*Alignement*

Rd.75 - 08/04/1902

EL07*Alignement*

route de Bernissart

EL07*Alignement*

rue de Gras Boeuf

EL07*Alignement*

Rue de la cavalerie

EL07*Alignement*

rue de la chaussette

EL07*Alignement*

rue Léon Gambetta

EL07*Alignement*

Rue Notre Dame

EL07*Alignement*

Rue Yvon Boutan

EL11*Accès voies express*

RD 935-Nb: dénomination voirie ex ou actuelle

CA Valenciennes Métropole

245901160

CRESPIN

01-Préventions des Risques Naturels & Technologiques

PM1

*Plan Prévention Risque
Naturel*

PPRN Inondation Aunelle - Hogueau-Arrêté préfectoral du 18/07/2016

PM2

Installation Classée

Ancien site de la société Polyvision à Crespin "Ancienne usine"-Arrêté préfectoral
27/05/2014

PM2

Installation Classée

Ancien site de la société Polyvision à Crespin "La Lagune"-Arrêté préfectoral
27/05/2014

PM2

Installation Classée

Ancien site de la société Polyvision à Crespin "reste du site"-Arrêté préfectoral
27/05/2014

PM2

Installation Classée

Societe Bombardier Transport France-Arrêté préfectoral 12/12/2014

02-Protection sanitaire

AS1

Captage

SITE_040-Arrêté ministériel 10/03/1993

AS1

Captage

SITE_041-Arrêté ministériel 20/11/2006

AS1

Captage

SITE_043-Arrêté ministériel 16/01/2004

AS1

Captage

SITE_044-Arrêté ministériel 29/04/1982

Int1

Cimetière

Cimetière

03-Protection Cours & Canalisations d'eau

A4

Cours d'eau

Courant des Arrivages-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Courant des Canaux-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Courant du Quinquerniau-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Rivière de l'Aunelle-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Rivière de l'Hogneau-Arrêté préfectoral 09/08/1972

04-Protection patrimoine naturel & paysage

AC1

Monument historique

Monument Inscrit - ancienne abbaye rue du moulin le palais abbatial, le moulin et bat. annexes ,le portail d'entrée, c- Arrêté préfectoral 26/12/1990

05-Transport d'énergie

I1bis

Canalisation Hydrocarbure

TRAPIL ODC (Hydrocarbure)

I3

Canalisation Gaz

GRT Gaz

I5

Canalisation produits chimiques

Oxyduc Denain trith saint leger et Antennes (Anzin)

07-Voies de Communications

T1

Voies ferrées

Voie de service

T1

Voies ferrées

Voie ferrée non exploitée

T1

Voies ferrées

Voie ferrée principale

08-Voies de Communications

CA Valenciennes Métropole

245901160

EL07

Alignement

Chemin vicinal 2 - 21/11/1934

EL07

Alignement

Rd.630 - 06/11/1872

EL07

Alignement

Rd.954 - 12/09/1894

EL07

Alignement

Rue des Viviers - 10/08/1881

EL07

Alignement

Rue du Moulin - 01/07/1944

EL11

Accès voies express

Autouroutes-A2

CURGIES

01-Préventions des Risques Naturels & Technologiques

PM2

Installation Classée

Sita Nord-Arrêté préfectoral 14/10/2010

PM3

*Plan Prévention Risque
Technologique*

PPRT - PPG (Saultain)-Arrêté préfectoral du 22/12/2011

02-Protection sanitaire

AS1

Captage

SITE_088-Arrêté ministériel 06/09/1994

Int1

Cimetière

Cimetière

03-Protection Cours & Canalisation d'eau

A4

Cours d'eau

Riot salin-Arrêté préfectoral 09/08/1972

05-Transport d'énergie

I3

GRT Gaz

CA Valenciennes Métropole

245901160

Canalisation Gaz

I5

Canalisation produits
chimiques

Oxyduc Denain trith saint leger et Antennes (Anzin)

08-Voies de Communications

EL07

Alignement

Rd.934 - 04/12/1976

EL11

Accès voies express

RN 459 - CURGIES-Nb: dénomination voirie ex ou actuelle

ESTREUX

01-Préventions des Risques Naturels & Technologiques

PM1

Plan Prévention Risque
Naturel

PPRN Mouvement Terrains - Valenciennois-Arrêté préfectoral du 13/06/2013

PM3

Plan Prévention Risque
Technologique

PPRT - PPG (Saultain)-Arrêté préfectoral du 22/12/2011

02-Protection sanitaire

Int1

Cimetière

Cimetière

03-Protection Cours & Canalisation d'eau

A4

Cours d'eau

Riot de Navilde-Arrêté préfectoral 09/08/1972

05-Transport d'énergie

I1bis

Canalisation Hydrocarbure

TRAPIL ODC (Hydrocarbure)

I3

Canalisation Gaz

GRT Gaz

I4

Ligne électrique

(6A) - Ligne aérienne de 255 kv

I4

Ligne électrique

Postes transformateurs

CA Valenciennes Métropole

245901160

I5*Canalisation produits
chimiques*

Azoduc Denain Boussois et antennes (Sebourg)

I5*Canalisation produits
chimiques*

Oxyduc Denain trith saint leger et Antennes (Anzin)

06-Télécommunications**PT3***Liaison télécom*

SEBOURG

07-Voies de Communications**T1***Voies ferrées*

Voie ferrée principale

08-Voies de Communications**EL07***Alignement*

Rd.59 - 21/04/1903

EL11*Accès voies express*

Autouroutes-A2

EL11*Accès voies express*

RD 59-Nb: dénomination voirie ex ou actuelle

FAMARS**02-Protection sanitaire****Int1***Cimetière*

Cimetière

03-Protection Cours & Canalisation d'eau**A4***Cours d'eau*

Ruisseau de saméon-Arrêté préfectoral 09/08/1972

04-Protection patrimoine naturel & paysage**AC1***Monument historique*

Monument Classé - ruines romaines- Arrêté préfectoral 01/01/1840

AC1*Monument historique*Monument Inscrit - vestiges archéologiques antiques et medievauX- Arrêté préfectoral
02/10/2007

CA Valenciennes Métropole

245901160

05-Transport d'énergie

I1bis

Canalisation Hydrocarbure

TRAPIL ODC (Hydrocarbure)

I4

Ligne électrique

(3A) - Ligne aérienne de 63 kv

I4

Ligne électrique

(6A) - Ligne aérienne de 255 kv

I5

Canalisation produits
chimiques

Oxyduc Denain trith saint leger et Antennes (Anzin)

07-Voies de Communications

T5

Dégagement aéronautique

PROUVY-Arrêté ministériel 29/07/1996

08-Voies de Communications

EL07

Alignement

Rd.288 - 21/04/1903

EL07

Alignement

Rd.958 - 24/02/1898

EL07

Alignement

Rd.958 - 24/02/1998

EL11

Accès voies express

RN 958-Nb: dénomination voirie ex ou actuelle

FRESNES-SUR-ESCAUT

01-Préventions des Risques Naturels & Technologiques

PM1

Plan Prévention Risque
Naturel

PPRN Inondation Aunelle - Hogueau-Arrêté préfectoral du 18/07/2016

02-Protection sanitaire

AS1

Captage

SITE_042-Arrêté ministériel 09/07/1998

CA Valenciennes Métropole

245901160

AS1

Captage

SITE_043-Arrêté ministériel 16/01/2004

Int1

Cimetière

Cimetière

03-Protection Cours & Canalisations d'eau

A4

Cours d'eau

Canal de Dessous Le Mour-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Canal de Malolin-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Canal de Navecles-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Canal de Putrémons-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Canal de Saint Saulve-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Le Vieil Escaut-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Ruisseau de la Malanoye-Arrêté préfectoral 09/08/1972

04-Protection patrimoine naturel & paysage

AC1

Monument historique

Monument Classé - ancienne gare des houillères- Arrêté préfectoral 08/11/2011

AC1

Monument historique

Monument Classé - château (attend renseignements des m.h.)- Arrêté préfectoral

AC1

Monument Classé - Maiso- Arrêté préfectoral 05/02/2007

CA Valenciennes Métropole**245901160***Monument historique***AC1***Monument historique*

Monument Classé - Pavillon d'entrée des anciens bureaux de la Cie des mines de Thivencelles- Arrêté préfectoral 12/01/2010

AC1*Monument historique*

Monument Inscrit - ancien arsenal : les deux tours du bâtiment d'entrée et le moulin; courtine nord; tour nord - est ;- Arrêté préfectoral 10/04/1948

AC1*Monument historique*

Monument Inscrit - ancien chevalement du puits nord de la fosse du sarteau- Arrêté préfectoral 09/03/1999

AC1*Monument historique*

Monument Inscrit - château dit des douaniers , 80 et 82 rue gambetta- Arrêté préfectoral 24/12/1982

05-Transport d'énergie**I3***Canalisation Gaz*

GRT Gaz

I4*Ligne électrique*

(3A) - Ligne aérienne de 63 kv

08-Voies de Communications**EL07***Alignement*

Rd 50 - 30/09/1908

EL07*Alignement*

Rd 935a - 06/10/1878

EL07*Alignement*

Rd 935a - 16/11/1874

EL07*Alignement*

Rd 954 - 16/11/1874

EL07*Alignement*

Rue A.Ville - 19/05/1909

CA Valenciennes Métropole
245901160

EL07
Alignement

Rue Bancel - 08/05/1912

EL07
Alignement

Rue Bois - 23/05/1934

EL07
Alignement

Rue de la Gare - 16/11/1874

EL07
Alignement

Rue Gambetta - 01/06/1910

EL07
Alignement

Rue Guery - 29/08/1907

EL07
Alignement

Rue J.Guesde - 08/05/1912

EL07
Alignement

Rue J.Renard - 16/11/1874

EL07
Alignement

Rue Lutteau - 29/08/1907

EL07
Alignement

Rue Marine - 24/05/1905

EL07
Alignement

Rue Tabary - 04/05/1905

EL11
Accès voies express

RD 935-Nb: dénomination voirie ex ou actuelle

HERGNIES

CA Valenciennes Métropole

245901160

02-Protection sanitaire

Int1

Cimetière

Cimetière

03-Protection Cours & Canalisations d'eau

A4

Cours d'eau

Canal du Jard-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Courant de la colline-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Rieu du Condé ou courant du Fresnoy-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Ruisseau de La Noyelle-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Ruisseau de La Verne (Courant Blanc)-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Ruisseau de La Verne (Courant Noir)-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Ruisseau de La Verne de Bury-Arrêté préfectoral 09/08/1972

05-Transport d'énergie

I4

Ligne électrique

(3A) - Ligne aérienne de 63 kv

08-Voies de Communications

EL07

Alignement

Rd.102 - 29/08/1895

EL07

Alignement

Rd.102a - 21/03/1895

MAING

01-Préventions des Risques Naturels & Technologiques

CA Valenciennes Métropole

245901160

PM2

Installation Classée

Site de stockage de sédiments n°101 à Maing-Arrêté préfectoral

02-Protection sanitaire

AS1

Captage

SITE_084-Arrêté ministériel 07/08/1995

Int1

Cimetière

Cimetière

03-Protection Cours & Canalisations d'eau

A4

Cours d'eau

Fossé de Fredin-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Ruisseau de Contraine-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Ruisseau "La Rie"-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Ruisseau "La Rigole"-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Ruisseau Ville-Arrêté préfectoral 09/08/1972

04-Protection patrimoine naturel & paysage

AC1

Monument historique

Monument Classé - castel des près : donjon 26 rue léon rucart- Arrêté préfectoral
21/12/1989

05-Transport d'énergie

I1bis

Canalisation Hydrocarbure

TRAPIL ODC (Hydrocarbure)

I3

Canalisation Gaz

GRT Gaz

I4

(0A) - Ligne aérienne de hors tension

CA Valenciennes Métropole

245901160

*Ligne électrique***I4***Ligne électrique*

(3A) - Ligne aérienne de 63 kv

I4*Ligne électrique*

(6A) - Ligne aérienne de 255 kv

I4*Ligne électrique*

Postes transformateurs

I5*Canalisation produits
chimiques*

Oxyduc Denain trith saint leger et Antennes (Anzin)

06-Télécommunications**PT1***Centre Hertzien*

Centre-Arrêté ministériel 05/03/1985

PT2*Liaison Hertzienne*0590220008: ANZIN (0590220008) - 0590220011: CAUDRY/42 R GUSTAVE
DELORY (0590220011)-Arrêté ministériel 20/11/1978**07-Voies de Communications****T5***Dégagement aéronautique*

PROUVY-Arrêté ministériel 29/07/1996

T7*Dégagement aéronautique*

EPINOY-Arrêté ministériel 07/05/1981

T7*Dégagement aéronautique*

NIERGNIES-Arrêté ministériel 23/08/1973

08-Voies de Communications**EL07***Alignement*

Chemin du Marais - 14/12/1956

EL07*Alignement*

Rd.288 - 31/08/1898

CA Valenciennes Métropole

245901160

EL07*Alignement*

Rd.59 - 31/08/1898

EL07*Alignement*

Rd.88 - 31/08/1898

EL07*Alignement*

Rue Léon Rucart - 14/05/1976

EL07*Alignement*

Rue Paul Lafargue - 28/11/1953

EL07*Alignement*

Rue P.Langevin - 29/06/1964

EL11*Accès voies express*

RD 40-Nb: dénomination voirie ex ou actuelle

EL11*Accès voies express*

RD 59-Nb: dénomination voirie ex ou actuelle

MARLY**01-Préventions des Risques Naturels & Technologiques****PM1***Plan Prévention Risque
Naturel*

PPRN Mouvement Terrains - Valenciennois-Arrêté préfectoral du 13/06/2013

02-Protection sanitaire**Int1***Cimetière*

Cimetière

03-Protection Cours & Canalisation d'eau**A4***Cours d'eau*

Riot de Navilde-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4*Cours d'eau*

Ruisseau du Grand Cavin dit "Ruisseau du Rôleur"-Arrêté préfectoral 09/08/1972

CA Valenciennes Métropole

245901160

A4

Cours d'eau

Ruisseau du Rôleur-Arrêté préfectoral 09/08/1972

04-Protection patrimoine naturel & paysage

AC1

Monument historique

Monument Classé - site du parc de la rhonelle et du square de la dodenne- Arrêté préfectoral 15/03/1993

AC4

Avap

AVAP - VALENCIENNES-Arrêté ministériel du 25/06/2002

05-Transport d'énergie

I1bis

Canalisation Hydrocarbure

TRAPIL ODC (Hydrocarbure)

I3

Canalisation Gaz

GRT Gaz

I4

Ligne électrique

(3A) - Ligne aérienne de 63 kv

I4

Ligne électrique

(6A) - Ligne aérienne de 255 kv

06-Télécommunications

PT2

Liaison Hertzienne

Liaison Valenciennes Avesnes sur helpe-Non renseigné

07-Voies de Communications

T5

Dégagement aéronautique

PROUVY-Arrêté ministériel 29/07/1996

08-Voies de Communications

EL07

Alignement

99-

EL07

Alignement

Avenue Henri Barbusse - 07/01/1897

CA Valenciennes Métropole

245901160

EL07

Alignement

Rd.100 - 23/04/1907

EL07

Alignement

Rd.958 - 24/02/1898

EL07

Alignement

Rue de Chemin Vert - 09/08/1893

EL07

Alignement

Rue de la Gare de Marly - 10/08/1893

EL07

Alignement

Rue de Romainville - 29/08/1895

EL07

Alignement

Rue Jean Jaurès - 31/08/1897

EL07

Alignement

Rue Roger Salengro - 12/04/1893

EL11

Accès voies express

Autouroutes-A2

EL11

Accès voies express

MARLY-Nb: dénomination voirie ex ou actuelle

MONCHAUX-SUR-ECAILLON

02-Protection sanitaire

AS1

Captage

SITE_084-Arrêté ministériel 07/08/1995

Int1

Cimetière

Cimetière

03-Protection Cours & Canalisation d'eau

A4

Le Fossé de l'eau-Arrêté préfectoral 09/08/1972

CA Valenciennes Métropole

245901160

*Cours d'eau***A4***Cours d'eau*

Rivière de l'Ecaillon-Arrêté préfectoral 09/08/1972

05-Transport d'énergie**I1bis***Canalisation Hydrocarbure*

TRAPIL ODC (Hydrocarbure)

I3*Canalisation Gaz*

GRT Gaz

I4*Ligne électrique*

(3A) - Ligne aérienne de 63 kv

I4*Ligne électrique*

(6A) - Ligne aérienne de 255 kv

06-Télécommunications**PT2***Liaison Hertzienne*0590220008: ANZIN (0590220008) - 0590220011: CAUDRY/42 R GUSTAVE
DELORY (0590220011)-Arrêté ministériel 20/11/1978**07-Voies de Communications****T5***Dégagement aéronautique*

PROUVY-Arrêté ministériel 29/07/1996

T7*Dégagement aéronautique*

EPINOY-Arrêté ministériel 07/05/1981

T7*Dégagement aéronautique*

NIERGNIES-Arrêté ministériel 23/08/1973

08-Voies de Communications**EL07***Alignement*

Rd.88 - 08/04/1902

ODOMEZ**02-Protection sanitaire****Int1***Cimetière*

Cimetière

CA Valenciennes Métropole

245901160

03-Protection Cours & Canalisation d'eau**A4***Cours d'eau*

Ruisseau de la Malanoye-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4*Cours d'eau*

Ruisseau du Hainaut-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4*Cours d'eau*

Ruisseau du Long Hérie-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4*Cours d'eau*

Ruisseau La Seuve-Arrêté préfectoral 09/08/1972

04-Protection patrimoine naturel & paysage**AC1***Monument historique*

Monument Inscrit - ancien chevalement du puits nord de la fosse du sarteau- Arrêté préfectoral 09/03/1999

AC1*Monument historique*

Monument Inscrit - notre dame de malaise en totalité, le prieuré : façades et toitures de la partie du xviii° et le sol- Arrêté préfectoral 21/03/1988

08-Voies de Communications**EL07***Alignement*

Rue J.Renard - 16/11/1874

ONNAING**02-Protection sanitaire****Int1***Cimetière*

Cimetière

03-Protection Cours & Canalisation d'eau**A4***Cours d'eau*

Canal de Malolin-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4*Cours d'eau*

Canal de Saint Sauve-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4*Cours d'eau*

Courant d'Enfer-Arrêté préfectoral 09/08/1972

CA Valenciennes Métropole
245901160

A4

Cours d'eau

Courant de Ribery-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Courant des Bas prés-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Courant Marissal-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Dérivation du Canal de Saint Saulve-Arrêté préfectoral 09/08/1972

05-Transport d'énergie

I1bis

Canalisation Hydrocarbure

TRAPIL ODC (Hydrocarbure)

I3

Canalisation Gaz

GRT Gaz

I4

Ligne électrique

(6A) - Ligne aérienne de 255 kv

07-Voies de Communications

T1

Voies ferrées

Voie de service

T1

Voies ferrées

Voie ferrée principale

08-Voies de Communications

EL07

Alignement

99-ONNAING

EL07

Alignement

place Pasteur

CA Valenciennes Métropole

245901160

EL07*Alignement*

Rd.101

EL07*Alignement*

Rd.101 - 20/08/1896

EL07*Alignement*

Rd.630

EL07*Alignement*

Rue Alfred Brabant

EL07*Alignement*

rue Berthelot

EL07*Alignement*

Rue de la Liberté

EL07*Alignement*

rue Emile Zola

EL07*Alignement*

Rue Pasteur

EL07*Alignement*

Rue Paul Doumer

EL11*Accès voies express*

Autouroutes-A2

EL11*Accès voies express*

RD 935-Nb: dénomination voirie ex ou actuelle

PETITE-FORET**01-Préventions des Risques Naturels & Technologiques****PM1**

PPRN Mouvement Terrains - Valenciennois-Arrêté préfectoral du 13/06/2013

Plan Prévention Risque
Naturel

02-Protection sanitaire**AS1***Captage*

SITE_145-Arrêté ministériel 28/07/2003

Int1*Cimetière*

Cimetière

04-Protection patrimoine naturel & paysage**AC1***Monument historique*

Monument Classé - fosse dutemple chevalement- Arrêté préfectoral 06/05/1992

AC1*Monument historique*

Monument Inscrit - fosse dutemple chevalement- Arrêté préfectoral 06/05/1992

AC4*Avap*

AVAP - VALENCIENNES-Arrêté ministériel du 25/06/2002

05-Transport d'énergie**I4***Ligne électrique*

(3A) - Ligne aérienne de 63 kv

I4*Ligne électrique*

(3S) - Ligne souterraine de 63 kv

I4*Ligne électrique*

(6A) - Ligne aérienne de 255 kv

I4*Ligne électrique*

Postes transformateurs

06-Télécommunications**PT1***Centre Hertzien*

Centre-Arrêté ministériel 16/12/1971

PT2*Liaison Hertzienne*

Liaison Valenciennes Avesnes sur helpe-Non renseigné

CA Valenciennes Métropole

245901160

PT2*Liaison Hertzienne*

rayon protection 500 m-Non renseigné

07-Voies de Communications**T5***Dégagement aéronautique*

PROUVY-Arrêté ministériel 29/07/1996

08-Voies de Communications**EL07***Alignement*

Rd.213 - 08/04/1902

EL07*Alignement*

Rd.70 - 26/04/1911

EL11*Accès voies express*

Autouroutes-A23

EL11*Accès voies express*

RD 70 - RAISMES PETITE-FORET-Nb: dénomination voirie ex ou actuelle

PRESEAU**02-Protection sanitaire****AS1***Captage*

SITE_088-Arrêté ministériel 06/09/1994

Int1*Cimetière*

Cimetière

03-Protection Cours & Canalisation d'eau**A4***Cours d'eau*

Ruisseau de saméon-Arrêté préfectoral 09/08/1972

04-Protection patrimoine naturel & paysage**AC2***Site classé & Inscrit*

Chateau de Préseau-Arrêté ministériel du 22/06/1972

05-Transport d'énergie**I3***Canalisation Gaz*

GRT Gaz

CA Valenciennes Métropole
245901160

I5

*Canalisation produits
chimiques*

Azoduc Denain Boussois et antennes (Maresches)

I5

*Canalisation produits
chimiques*

Oxyduc Denain trith saint leger et Antennes (Anzin)

06-Télécommunications

PT2

Liaison Hertzienne

0590220009: MONS-EN-PEVELE/LE MONT (0590220009) - 0590220015: VILLERS-POL/DESSUS DU PAVÉ (0590220015)-Arrêté ministériel 06/11/1995

PT2

Liaison Hertzienne

Liaison Valenciennes Avesnes sur helpe-Non renseigné

07-Voies de Communications

T5

Dégagement aéronautique

PROUVY-Arrêté ministériel 29/07/1996

08-Voies de Communications

EL07

Alignement

Rd.59 - 08/04/1902

EL07

Alignement

Rd.73 - 22/08/1899

EL11

Accès voies express

RD 59-Nb: dénomination voirie ex ou actuelle

PROUVY

01-Préventions des Risques Naturels & Technologiques

PM2

Installation Classée

SAS Ciments renforcés industriels (CRI) : Prouvy-Arrêté préfectoral 09/02/2011

PM2

Installation Classée

Site de stockage de sédiments n°101 à Maing-Arrêté préfectoral

02-Protection sanitaire

Int1

Cimetière

Cimetière

03-Protection Cours & Canalisation d'eau

CA Valenciennes Métropole

245901160

A4*Cours d'eau*

Rivière de l'Ecaillon-Arrêté préfectoral 09/08/1972

05-Transport d'énergie**I3***Canalisation Gaz*

GRT Gaz

I4*Ligne électrique*

(6A) - Ligne aérienne de 255 kv

I5*Canalisation produits
chimiques*

Oxyduc Denain trith saint leger et Antennes (Anzin)

06-Télécommunications**PT1***Centre Hertzien*

Centre-Arrêté ministériel 05/03/1985

07-Voies de Communications**T1***Voies ferrées*

Voie de service

T1*Voies ferrées*

Voie ferrée principale

T5*Dégagement aéronautique*

PROUVY-Arrêté ministériel 29/07/1996

T7*Dégagement aéronautique*

EPINOY-Arrêté ministériel 07/05/1981

T7*Dégagement aéronautique*

NIERGNIES-Arrêté ministériel 23/08/1973

08-Voies de Communications**EL07***Alignement*

Rd.270 - 23/04/1901

EL07

Rd.70 - 16/04/1901

CA Valenciennes Métropole

245901160

Alignement

EL07

Alignement

Rd 70 - 26/08/1967

EL11

Accès voies express

Autouroutes-A2

QUAROUBLE

01-Préventions des Risques Naturels & Technologiques

PM1

*Plan Prévention Risque
Naturel*

PPRN Inondation Aunelle - Hogneau-Arrêté préfectoral du 18/07/2016

02-Protection sanitaire

AS1

Captage

SITE_043-Arrêté ministériel 16/01/2004

AS1

Captage

SITE_044-Arrêté ministériel 29/04/1982

Int1

Cimetière

Cimetière

03-Protection Cours & Canalisation d'eau

A4

Cours d'eau

Canal de Navecles-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Courant d'Enfer-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Courant de Ribery-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Courant des Arrivages-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Courant des Canaux-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Courant des Chanoines-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Courant Marissal-Arrêté préfectoral 09/08/1972

05-Transport d'énergie

I1bis

Canalisation Hydrocarbure

TRAPIL ODC (Hydrocarbure)

I3

Canalisation Gaz

GRT Gaz

I4

Ligne électrique

(3A) - Ligne aérienne de 63 kv

I4

Ligne électrique

(3S) - Ligne souterraine de 63 kv

I4

Ligne électrique

Postes transformateurs

I5

*Canalisation produits
chimiques*

Oxyduc Denain trith saint leger et Antennes (Anzin)

07-Voies de Communications

T1

Voies ferrées

Voie de service

T1

Voies ferrées

Voie ferrée principale

08-Voies de Communications

EL07

Alignement

99-ONNAING

CA Valenciennes Métropole
245901160

EL07

Alignement

Chemin Dauphin - 08/08/1967

EL07

Alignement

Chemin vicinal 2 - 21/11/1934

EL07

Alignement

C.V.O.303 - 09/01/1901

EL07

Alignement

Rd.50a - 24/03/1970

EL07

Alignement

Rd.630

EL07

Alignement

Rd.630 - 24/05/1853

EL07

Alignement

Rue Gambetta - 02/10/1901

EL11

Accès voies express

Autouroutes-A2

QUERENAING

02-Protection sanitaire

Int1

Cimetière

Cimetière

05-Transport d'énergie

I1bis

Canalisation Hydrocarbure

TRAPIL ODC (Hydrocarbure)

I3

Canalisation Gaz

GRT Gaz

CA Valenciennes Métropole

245901160

I4

Ligne électrique

(3A) - Ligne aérienne de 63 kv

I4

Ligne électrique

(6A) - Ligne aérienne de 255 kv

07-Voies de Communications

T5

Dégagement aéronautique

PROUVY-Arrêté ministériel 29/07/1996

T7

Dégagement aéronautique

NIERGNIES-Arrêté ministériel 23/08/1973

08-Voies de Communications

EL07

Alignement

Rd.958 - 16/04/1964

EL11

Accès voies express

RD 59-Nb: dénomination voirie ex ou actuelle

EL11

Accès voies express

RN 958-Nb: dénomination voirie ex ou actuelle

QUIEVRECHAIN

01-Préventions des Risques Naturels & Technologiques

PM1

*Plan Prévention Risque
Naturel*

PPRN Inondation Aunelle - Hogueau-Arrêté préfectoral du 18/07/2016

02-Protection sanitaire

AS1

Captage

SITE_039-Arrêté ministériel 29/10/1987

Int1

Cimetière

Cimetière

03-Protection Cours & Canalisations d'eau

A4

Cours d'eau

Courant du Quinquerniau-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Rivière de l'Aunelle-Arrêté préfectoral 09/08/1972

CA Valenciennes Métropole

245901160

*Cours d'eau***05-Transport d'énergie****I3**

GRT Gaz

*Canalisation Gaz***I5**

Oxyduc Denain trith saint leger et Antennes (Anzin)

*Canalisation produits
chimiques***07-Voies de Communications****T1**

Voie ferrée non exploitée

*Voies ferrées***T1**

Voie ferrée principale

*Voies ferrées***08-Voies de Communications****EL07**

Rd.59 - 08/04/1962

*Alignement***EL07**

Rd.630 - 06/11/1872

*Alignement***EL07**

Rd.954 - 12/09/1894

*Alignement***EL11**

RD 59-Nb: dénomination voirie ex ou actuelle

*Accès voies express***ROMBIES-ET-MARCHIPONT****01-Préventions des Risques Naturels & Technologiques****PM1**

PPRN Inondation Aunelle - Hogueau-Arrêté préfectoral du 18/07/2016

*Plan Prévention Risque
Naturel***02-Protection sanitaire****AS1**

SITE_039-Arrêté ministériel 29/10/1987

*Captage***Int1**

Cimetière

Cimetière

CA Valenciennes Métropole

245901160

03-Protection Cours & Canalisation d'eau

A4

Cours d'eau

Rivière de l'Aunelle-Arrêté préfectoral 09/08/1972

04-Protection patrimoine naturel & paysage

AC1

Monument historique

Monument Inscrit - moulin de la vallée- Arrêté préfectoral 28/04/1993

05-Transport d'énergie

I5

*Canalisation produits
chimiques*

Azoduc Denain Boussois et antennes (Sebourg)

I5

*Canalisation produits
chimiques*

Oxyduc Denain trith saint leger et Antennes (Anzin)

07-Voies de Communications

T1

Voies ferrées

Voie ferrée principale

08-Voies de Communications

EL07

Alignement

Rd.50a - 12/01/1870

EL07

Alignement

Rd.59 - 21/04/1898

EL11

Accès voies express

RD 59-Nb: dénomination voirie ex ou actuelle

ROUVIGNIES

03-Protection Cours & Canalisation d'eau

A4

Cours d'eau

Canal d'assèchement-Arrêté préfectoral 09/08/1972

05-Transport d'énergie

I4

Ligne électrique

(3A) - Ligne aérienne de 63 kv

I4

Ligne électrique

(6A) - Ligne aérienne de 255 kv

CA Valenciennes Métropole
245901160

I5

*Canalisation produits
chimiques*

Oxyduc Denain trith saint leger et Antennes (Anzin)

06-Télécommunications

PT1

Centre Hertzien

Centre-Arrêté ministériel 05/03/1985

07-Voies de Communications

T1

Voies ferrées

Voie ferrée principale

T5

Dégagement aéronautique

PROUVY-Arrêté ministériel 29/07/1996

T7

Dégagement aéronautique

EPINOY-Arrêté ministériel 07/05/1981

08-Voies de Communications

EL07

Alignement

Rd.D645, rue de Prouvy

EL11

Accès voies express

Autouroutes-A2

SAINT-AYBERT

01-Préventions des Risques Naturels & Technologiques

PM1

*Plan Prévention Risque
Naturel*

PPRN Inondation Aunelle - Hogueau-Arrêté préfectoral du 18/07/2016

02-Protection sanitaire

Int1

Cimetière

Cimetière

03-Protection Cours & Canalisation d'eau

A4

Cours d'eau

Canal de Saint-Aybert-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Courant des Charleux-Arrêté préfectoral 09/08/1972

CA Valenciennes Métropole

245901160

A4

Cours d'eau

Courant du Grand Vivier-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Ruisseau de La Savernière-Arrêté préfectoral 09/08/1972

05-Transport d'énergie

I1bis

Canalisation Hydrocarbure

TRAPIL ODC (Hydrocarbure)

08-Voies de Communications

EL07

Alignement

Rd.101 - 28/08/1903

EL07

Alignement

Rue du Pont - 28/08/1903

EL11

Accès voies express

Autouroutes-A2

SAINT-SAULVE

01-Préventions des Risques Naturels & Technologiques

PM1

*Plan Prévention Risque
Naturel*

PPRN Mouvement Terrains - Valenciennois-Arrêté préfectoral du 13/06/2013

02-Protection sanitaire

Int1

Cimetière

Cimetière

03-Protection Cours & Canalisation d'eau

A4

Cours d'eau

Affluent du Contre-Fossé du Canal de la Décharge-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Canal de la Décharge-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Courant des Bas prés-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Dérivation du Canal de Saint Saulve-Arrêté préfectoral 09/08/1972

CA Valenciennes Métropole

245901160

Cours d'eau

A4

Cours d'eau

Le Vieil Escaut-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Riot de Navilde-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Ruisseau du Grand Cavin dit "Ruisseau du Rôleur"-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Ruisseau du Gras Bois-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Ruisseau du Rôleur-Arrêté préfectoral 09/08/1972

04-Protection patrimoine naturel & paysage

AC1

Monument historique

Monument Inscrit - eglise du carmel de valenciennes- Arrêté préfectoral 07/05/2002

AC4

Avap

AVAP - VALENCIENNES-Arrêté ministériel du 25/06/2002

05-Transport d'énergie

I3

Canalisation Gaz

GRT Gaz

I4

Ligne électrique

(3A) - Ligne aérienne de 63 kv

I4

Ligne électrique

(6A) - Ligne aérienne de 255 kv

I4

Ligne électrique

Postes transformateurs

I5
*Canalisation produits
chimiques*

Oxyduc Denain trith saint leger et Antennes (Anzin)

07-Voies de Communications

T1
Voies ferrées

- Voies ferroviaires Valenciennes

08-Voies de Communications

EL07
Alignement

99-SAINT-SAULVE

EL07
Alignement

Place Louis Maillard

EL07
Alignement

Rd.630

EL07
Alignement

Rd.630 Rue Jean Jaures - 08/01/1873

EL07
Alignement

Rd.75 Rue Henri Durre

EL07
Alignement

Rue Bas Marais - 10/05/1872

EL07
Alignement

Rue Charles Giraud - 10/05/1872

EL07
Alignement

Rue Chevalier De La Barre - 10/05/1872

EL07
Alignement

Rue de Romainville - 29/08/1895

CA Valenciennes Métropole
245901160

EL07

Alignement

Rue Du Marquis

EL07

Alignement

Rue Duschenois - 10/05/1872

EL07

Alignement

Rue Emile Zola - 10/05/1872

EL07

Alignement

Rue Entre Deux - 10/05/1873

EL07

Alignement

Rue Fontaine - 10/05/1872

EL07

Alignement

Rue Fostiaux - 10/05/1872

EL07

Alignement

Rue Hamoir - 10/05/1872

EL07

Alignement

Rue Pasteur - 10/05/1872

EL07

Alignement

Rue Robespierre - 10/05/1872

EL07

Alignement

Rue Roger Salengro - 10/05/1872

EL07

Alignement

Rue Vaillant Couturier - 10/05/1872

CA Valenciennes Métropole

245901160

EL07

Alignement

Rue Victor Homez - 10/05/1872

EL11

Accès voies express

Autouroutes-A2

EL11

Accès voies express

RD 935-Nb: dénomination voirie ex ou actuelle

SAULTAIN

01-Préventions des Risques Naturels & Technologiques

PM3

*Plan Prévention Risque
Technologique*

PPRT - PPG (Saultain)-Arrêté préfectoral du 22/12/2011

02-Protection sanitaire

Int1

Cimetière

Cimetière

03-Protection Cours & Canalisation d'eau

A4

Cours d'eau

Riot salin-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Ruisseau du Rôleur-Arrêté préfectoral 09/08/1972

05-Transport d'énergie

I1bis

Canalisation Hydrocarbure

TRAPIL ODC (Hydrocarbure)

I3

Canalisation Gaz

GRT Gaz

I5

*Canalisation produits
chimiques*

Oxyduc Denain trith saint leger et Antennes (Anzin)

06-Télécommunications

PT2

Liaison Hertzienne

Liaison Valenciennes Avesnes sur helpe-Non renseigné

08-Voies de Communications

EL07

99-SAULTAIN

CA Valenciennes Métropole

245901160

*Alignement***EL07***Alignement*

Chemin Des Willons - 01/04/1891

EL07*Alignement*

Rd.59 - 14/04/1885

EL07*Alignement*

Rd.934 - 04/12/1976

EL07*Alignement*

Rd.934 - 25/06/1860

EL07*Alignement*

Rue F.Morneau - 01/04/2016

EL07*Alignement*

Ruelle De Préseau - 05/07/1887

EL11*Accès voies express*

Autouroutes-A2

EL11*Accès voies express*

MARLY-Nb: dénomination voirie ex ou actuelle

EL11*Accès voies express*

RD 59-Nb: dénomination voirie ex ou actuelle

SEBOURG**01-Préventions des Risques Naturels & Technologiques****PM1***Plan Prévention Risque
Naturel*

PPRN Inondation Aunelle - Hogueau-Arrêté préfectoral du 18/07/2016

02-Protection sanitaire**Int1***Cimetière*

Cimetière

03-Protection Cours & Canalisation d'eau

A4*Cours d'eau*

Rivière de l'Aunelle-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4*Cours d'eau*

Ruisseau du Sart-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4*Cours d'eau*

Ruisseau du Sart-Arrêté préfectoral 16/01/1970

A5*Assainissement*

Eau & assainissement : SEBOURG-Non renseigné

04-Protection patrimoine naturel & paysage

AC1*Monument historique*

Monument Classé - eglise st druon- Arrêté préfectoral 26/12/1919

AC1*Monument historique*

Monument Classé - maison plante- Arrêté préfectoral 09/09/2002

AC1*Monument historique*

Monument Inscrit - moulin de la vallée- Arrêté préfectoral 28/04/1993

05-Transport d'énergie

I3*Canalisation Gaz*

GRT Gaz

I4*Ligne électrique*

(6A) - Ligne aérienne de 255 kv

I5*Canalisation produits chimiques*

Azoduc Denain Boussois et antennes (Sebourg)

I5*Canalisation produits chimiques*

Oxyduc Denain trith saint leger et Antennes (Anzin)

CA Valenciennes Métropole

245901160

06-Télécommunications

PT3

Liaison télécom

SEBOURG

08-Voies de Communications

EL07

Alignement

Rd.287 - 12/05/1908

EL07

Alignement

Rd.287 - 21/08/1907

EL07

Alignement

Rd.50 - 23/11/1869

EL07

Alignement

Rd.59 - 21/04/1898

EL07

Alignement

RD 87

EL07

Alignement

Rd.87 - 27/04/1897

THIVENCELLE

01-Préventions des Risques Naturels & Technologiques

PM1

*Plan Prévention Risque
Naturel*

PPRN Inondation Aunelle - Hogueau-Arrêté préfectoral du 18/07/2016

02-Protection sanitaire

AS1

Captage

SITE_043-Arrêté ministériel 16/01/2004

Int1

Cimetière

Cimetière

03-Protection Cours & Canalisation d'eau

A4

Cours d'eau

Canal de Navecles-Arrêté préfectoral 09/08/1972

CA Valenciennes Métropole

245901160

A4

Cours d'eau

Courant des Arrivages-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Courant des Chanoines-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Courant des Charleux-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Rivière de l'Hogneau-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Ruisseau de La Savernière-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Ruisseau "La Hayne"-Arrêté préfectoral 09/08/1972

04-Protection patrimoine naturel & paysage

AC1

Monument historique

Monument Inscrit - fosse ledoux- Arrêté préfectoral 06/05/1992

05-Transport d'énergie

I1bis

Canalisation Hydrocarbure

TRAPIL ODC (Hydrocarbure)

VALENCIENNES

01-Préventions des Risques Naturels & Technologiques

PM1

*Plan Prévention Risque
Naturel*

PPRN Mouvement Terrains - Valenciennois-Arrêté préfectoral du 13/06/2013

PM2

Installation Classée

Ancienne station service 245 avenue Désandrouins à VALENCIENNES-Arrêté préfectoral 16/06/2015

02-Protection sanitaire

Int1

Cimetière

Cimetière

03-Protection Cours & Canalisations d'eau

A4

Affluent du Contre-Fossé du Canal de la Décharge-Arrêté préfectoral 09/08/1972

CA Valenciennes Métropole
245901160

EL11

Accès voies express

RD 935-Nb: dénomination voirie ex ou actuelle

VERCHAIN-MAUGRE

02-Protection sanitaire

AS1

Captage

SITE_085-Arrêté ministériel 30/11/1993

Int1

Cimetière

Cimetière

03-Protection Cours & Canalisation d'eau

A4

Cours d'eau

Le Fossé de l'eau-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Rivière de l'Ecaillon-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Rivière de l'Ecaillon-Arrêté préfectoral 09/12/1970

A4

Cours d'eau

Ruisseau "Le Princhon"-Arrêté préfectoral 09/08/1972

05-Transport d'énergie

I1bis

Canalisation Hydrocarbure

AIR LIQUIDE (Hydrocarbure)

I1bis

Canalisation Hydrocarbure

TRAPIL ODC (Hydrocarbure)

I3

Canalisation Gaz

GRT Gaz

I4

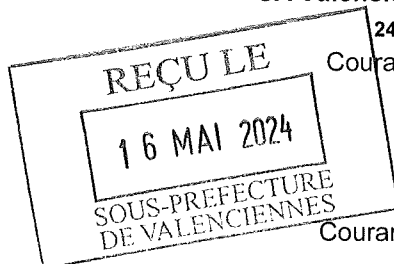
Ligne électrique

(3A) - Ligne aérienne de 63 kv

CA Valenciennes Métropole

A4

Cours d'eau



245901160

Courant des Arrivages-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Courant des Chanoines-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Courant des Charleux-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Rivière de l'Hogneau-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Ruisseau de La Savernière-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Ruisseau "La Hayne"-Arrêté préfectoral 09/08/1972

04-Protection patrimoine naturel & paysage

AC1

Monument historique

Monument Inscrit - fosse ledoux- Arrêté préfectoral 06/05/1992

05-Transport d'énergie

I1bis

Canalisation Hydrocarbure

TRAPIL ODC (Hydrocarbure)

VALENCIENNES

01-Préventions des Risques Naturels & Technologiques

PM1

*Plan Prévention Risque
Naturel*

PPRN Mouvement Terrains - Valenciennois-Arrêté préfectoral du 13/06/2013

PM2

Installation Classée

Ancienne station service 245 avenue Désandrouins à VALENCIENNES-Arrêté préfectoral 16/06/2015

02-Protection sanitaire

Int1

Cimetière

Cimetière

03-Protection Cours & Canalisation d'eau

A4

Affluent du Contre-Fossé du Canal de la Décharge-Arrêté préfectoral 09/08/1972

Cours d'eau

A4

Le Vieil Escaut-Arrêté préfectoral 09/08/1972

Cours d'eau

A4

Ruisseau du Grand Cavin dit "Ruisseau du Rôleur"-Arrêté préfectoral 09/08/1972

Cours d'eau

A4

Ruisseau du Gras Bois-Arrêté préfectoral 09/08/1972

Cours d'eau

04-Protection patrimoine naturel & paysage

AC1

Monument Classé - 13,rue notre dame : maison du prévôt : façade et toitures- Arrêté préfectoral

Monument historique

AC1

Monument Classé - ancien collège des jésuites, rue ferrand et chapelle (église st nicolas)- Arrêté préfectoral 13/01/1937

Monument historique

AC1

Monument Classé - - chateau dampierre- Arrêté préfectoral 09/10/2009

Monument historique

AC1

Monument Classé - chateau d'eau place verte- Arrêté préfectoral 22/03/2012

Monument historique

AC1

Monument Classé - coron de l'église sainte barbe- Arrêté préfectoral 01/12/2009

Monument historique

AC1

Monument Classé - eglise sainte barbe la sentinelle- Arrêté préfectoral 23/11/2009

Monument historique

AC1

Monument Classé - eglise st géry : colonnes et chapitiaux de la nef- Arrêté préfectoral

Monument historique

AC1

Monument Classé - fosse dutemple chevalement- Arrêté préfectoral 06/05/1992

Monument historique

CA Valenciennes Métropole
245901160

AC1 <i>Monument historique</i>	Monument Classé - hôpital général- Arrêté préfectoral 18/06/1945
AC1 <i>Monument historique</i>	Monument Classé - maison en pans de bois dite espagnole façades et toitures- Arrêté préfectoral 17/12/1924
AC1 <i>Monument historique</i>	Monument Classé - site du parc de la rhonelle et du square de la dodenne- Arrêté préfectoral 15/03/1993
AC1 <i>Monument historique</i>	Monument Classé - tour de la dodenne- Arrêté préfectoral 17/02/1904
AC1 <i>Monument historique</i>	Monument Inscrit - 12, rue de famars : maison en pans de bois : façades et toitures sur la rue et sur la cour- Arrêté préfectoral 22/06/1943
AC1 <i>Monument historique</i>	Monument Inscrit - 13, rue des sayneurs : en totalité- Arrêté préfectoral 07/10/1988
AC1 <i>Monument historique</i>	Monument Inscrit - 14, rue du grand fossart : hôtel mer : décor mural et verrières du jardin d'hiver 1900- Arrêté préfectoral 07/07/1988
AC1 <i>Monument historique</i>	Monument Inscrit - 16, rue des dentellières : hôtel de barneville : façades et toitures sur la rue des dentellières et- Arrêté préfectoral
AC1 <i>Monument historique</i>	Monument Inscrit - 1, rue de grand fossart : vantaux et imposte de la porte d'entrée- Arrêté préfectoral
AC1 <i>Monument historique</i>	Monument Inscrit - 25,rue abel - de - pujol façade et toiture sur rue- Arrêté préfectoral 15/05/1944
AC1 <i>Monument historique</i>	Monument Inscrit - 28, rue de l'intendance : façade et toiture sur rue- Arrêté préfectoral

CA Valenciennes Métropole

245901160

AC1

Monument historique

Monument Inscrit - 35 et 35 bis rue delsaux : façade et toitures sur rue- Arrêté préfectoral 08/05/1944

AC1

Monument historique

Monument Inscrit - 38, rue delsaux façades et toitures- Arrêté préfectoral

AC1

Monument historique

Monument Inscrit - 39, rue delsaux porte d'entrée y compris son vantail et son imposte- Arrêté préfectoral

AC1

Monument historique

Monument Inscrit - 3, rue des foulons : façade et toitures sur rue- Arrêté préfectoral

AC1

Monument historique

Monument Inscrit - 46, rue de famars : porte- Arrêté préfectoral 04/12/1945

AC1

Monument historique

Monument Inscrit - 5, rue du béguinage : façade et toiture sur rue ; vantaux- Arrêté préfectoral 13/04/1944

AC1

Monument historique

Monument Inscrit - 64 - 66, rue de famars : cuberge du bon fermier : façade et toiture sur rue- Arrêté préfectoral

AC1

Monument historique

Monument Inscrit - 70, rue de famars : maison des juges qui dorment : façade et toiture sur rue- Arrêté préfectoral

AC1

Monument historique

Monument Inscrit - 70, rue du quesnoy : hôtel de lambesc portail d'entrée, balcon en fer forgé, vantaux de la porte coch- Arrêté préfectoral 18/10/1944

AC1

Monument historique

Monument Inscrit - 78, rue de paris : façades et toitures des bâtiments , chapelle, divers éléments intérieurs- Arrêté préfectoral 08/10/1984

AC1

Monument historique

Monument Inscrit - 84, rue de famars : façade sur rue, toiture ,vantaux de la porte cochère et de la porte fenêtre du p- Arrêté préfectoral 26/05/1944

CA Valenciennes Métropole

245901160

AC1

Monument historique

Monument Inscrit - ancien mont de piété 10 - 12 place verte- Arrêté préfectoral 27/11/1968

AC1

Monument historique

Monument Inscrit - cave 10, place d'armes- Arrêté préfectoral 08/05/1944

AC1

Monument historique

Monument Inscrit - citadelle et ensemble hydraulique du système défensif- Arrêté préfectoral

AC1

Monument historique

Monument Inscrit - eglise du carmel de valenciennes- Arrêté préfectoral 07/05/2002

AC1

Monument historique

Monument Inscrit - eglise n.d. du saint cordon- Arrêté préfectoral 08/08/1996

AC1

Monument historique

Monument Inscrit - fosse dutemple chevalement- Arrêté préfectoral 06/05/1992

AC1

Monument historique

Monument Inscrit - hospice de l'hôtellerie façade sur rue et toiture, façade sur cour du n° 8- Arrêté préfectoral 08/05/1944

AC1

Monument historique

Mise à jour CAVM - 2024

Monument Inscrit - musée des Beaux-Arts de Valenciennes - façades et toiture, salles de l'axe central au rez-de-chaussée - Arrêté préfectoral 02/03/2023

AC2

Site classé & Inscrit

Parc de la Rhonelle et Square de la Dodenne-Arrêté ministériel du 15/03/1993

AC4

Avap

AVAP - VALENCIENNES-Arrêté ministériel du 25/06/2002

05-Transport d'énergie

I3

Canalisation Gaz

GRT Gaz

I4

Ligne électrique

(0A) - Ligne aérienne de hors tension

I4

(0S) - Ligne souterraine de hors tension

CA Valenciennes Métropole

245901160

Ligne électrique

I4

Ligne électrique

(3A) - Ligne aérienne de 63 kv

I4

Ligne électrique

(6A) - Ligne aérienne de 255 kv

I4

Ligne électrique

Postes transformateurs

I5

*Canalisation produits
chimiques*

Oxyduc Denain trith saint leger et Antennes (Anzin)

06-Télécommunications

PT1

Centre Hertzien

Centre-Arrêté ministériel 16/12/1971

PT2

Liaison Hertzienn

0590220008: ANZIN (0590220008) - 0590220011: CAUDRY/42 R GUSTAVE
DELORY (0590220011)-Arrêté ministériel 20/11/1978

PT2

Liaison Hertzienn

0590220009: MONS-EN-PEVELE/LE MONT (0590220009) - 0590220015: VILLERS-
POL/DESSUS DU PAVÉ (0590220015)-Arrêté ministériel 06/11/1995

PT2

Liaison Hertzienn

Liaison Valenciennes Avesnes sur helpe-Non renseigné

PT2

Liaison Hertzienn

rayon protection 500 m-Non renseigné

07-Voies de Communications

T1

Voies ferrées

Voie ferrée principale

T1

Voies ferrées

- Voies ferroviaires Valenciennes

T5
Dégagement aéronautique

PROUVY-Arrêté ministériel 29/07/1996

08-Voies de Communications

EL07
Alignement

99-

EL07
Alignement

99-VALENCIENNES

EL07
Alignement

Rue Bauduin

EL07
Alignement

Rue de la Gare de Marly - 10/08/1893

EL07
Alignement

Rue Du Marquis

EL07
Alignement

Rue Jean Jaures

EL11
Accès voies express

Autouroutes-A2

EL11
Accès voies express

Autouroutes-A23

EL11
Accès voies express

RD 169-Nb: dénomination voirie ex ou actuelle

EL11
Accès voies express

RD 40 - HAULCHIN , AULNOY LES VALENCIENNES-Nb: dénomination voirie ex ou
actuelle

CA Valenciennes Métropole

245901160

I4

Ligne électrique

(6A) - Ligne aérienne de 255 kv

06-Télécommunications

PT2

Liaison Hertzienne

0590220008: ANZIN (0590220008) - 0590220011: CAUDRY/42 R GUSTAVE
DELORY (0590220011)-Arrêté ministériel 20/11/1978

07-Voies de Communications

T5

Dégagement aéronautique

PROUVY-Arrêté ministériel 29/07/1996

T7

Dégagement aéronautique

EPINOY-Arrêté ministériel 07/05/1981

T7

Dégagement aéronautique

NIERGNIES-Arrêté ministériel 23/08/1973

08-Voies de Communications

EL07

Alignement

Rd.40 - 30/06/1879

VICQ

01-Préventions des Risques Naturels & Technologiques

PM1

*Plan Prévention Risque
Naturel*

PPRN Inondation Aunelle - Hogueau-Arrêté préfectoral du 18/07/2016

02-Protection sanitaire

AS1

Captage

SITE_043-Arrêté ministériel 16/01/2004

AS1

Captage

SITE_044-Arrêté ministériel 29/04/1982

Int1

Cimetière

Cimetière

03-Protection Cours & Canalisations d'eau

A4

Cours d'eau

Canal de Saint Saulve-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Dérivation du Canal de Saint Saulve-Arrêté préfectoral 09/08/1972

CA Valenciennes Métropole

245901160

Cours d'eau

A4

Cours d'eau

Fossé de Quarouble-Arrêté préfectoral 09/08/1972

05-Transport d'énergie

I3

Canalisation Gaz

GRT Gaz

I4

Ligne électrique

(3A) - Ligne aérienne de 63 kv

08-Voies de Communications

EL07

Alignement

Rd.101 - 20/08/1896

EL07

Alignement

Rd.50a - 20/07/1857

EL07

Alignement

Rd.50a - 24/03/1970

EL07

Alignement

rue G. waxin - 08/01/1908

EL11

Accès voies express

Autouroutes-A2

VIEUX-CONDE

02-Protection sanitaire

Int1

Cimetière

Cimetière

03-Protection Cours & Canalisation d'eau

A4

Cours d'eau

Canal du Jard-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4

Cours d'eau

Courant de la fontaine St Louis-Arrêté préfectoral 09/08/1972

CA Valenciennes Métropole

245901160

A4*Cours d'eau*

Rieu du Condé ou courant du Fresnoy-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4*Cours d'eau*

Ruisseau de La Verne (Courant Blanc)-Arrêté préfectoral 09/08/1972

A4*Cours d'eau*

Ruisseau du Long Hérie-Arrêté préfectoral 09/08/1972

04-Protection patrimoine naturel & paysage**AC1***Monument historique*

Monument Classé - reste de l'enceinte espagnole- Arrêté préfectoral 17/01/1935

AC1*Monument historique*

Monument Inscrit - ancien arsenal : les deux tours du bâtiment d'entrée et le moulin; courtine nord; tour nord - est ;- Arrêté préfectoral 10/04/1948

AC1*Monument historique*

Monument Inscrit - ancien chevalement du puits nord de la fosse du sarteau- Arrêté préfectoral 09/03/1999

AC1*Monument historique*

Monument Inscrit - chapelle de la solitude- Arrêté préfectoral 05/02/2003

05-Transport d'énergie**I4***Ligne électrique*

(3A) - Ligne aérienne de 63 kv

I4*Ligne électrique*

(3S) - Ligne souterraine de 63 kv

I4*Ligne électrique*

Postes transformateurs

08-Voies de Communications**EL07***Alignement*

Rd102 - 19/04/1887

CA Valenciennes Métropole
245901160

EL07

Alignement

Rd.262 - 06/10/1886

EL07

Alignement

Rd.75 - 08/04/1902

EL07

Alignement

Rd.82 - 21/04/1903

EL07

Alignement

Rue Carnot - 03/06/1903

EL07

Alignement

rue de la chaussette

EL07

Alignement

Rue Delory - 09/11/1910

EL07

Alignement

Rue Denfert-Rochereau - 07/03/1894

NOTICE TECHNIQUE POUR LE REPORT AUX P.L.U. DES SERVITUDES GREVANT LES PROPRIETES RIVERAINES DU CHEMIN DE FER

L'article L 2231-3 du Code des transports rend applicable aux propriétés riveraines de la voie ferrée les servitudes prévues par les lois et règlements sur la grande voirie et qui concernent notamment :

- l'alignement,
- l'écoulement des eaux,
- la distance à observer pour les plantations et l'élagage des arbres plantés.

D'autre part, les articles 5 de la Loi de 1845 relative à la Police des Chemins de Fer et L 2231-6 du Code des Transports instituent des servitudes spéciales en ce qui concerne les distances à respecter pour les constructions et les excavations le long de la voie ferrée.

De plus, en application du décret-loi du 30 octobre 1935 modifié par la loi du 27 octobre 1942, des servitudes peuvent grever les propriétés riveraines du Chemin de Fer en vue d'améliorer la visibilité aux abords des passages à niveau.

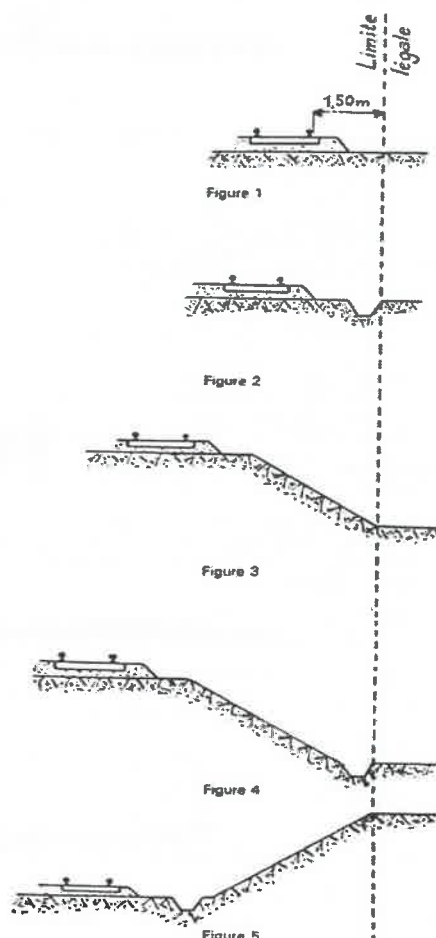
Les distances fixées par loi du 15 juillet 1845 sont calculées à partir de la limite légale du Chemin de Fer, laquelle est indépendante de la limite réelle du domaine concédé à la SNCF.

Selon l'article 5 de cette loi, la limite légale du Chemin de Fer est déterminée de la manière suivante :

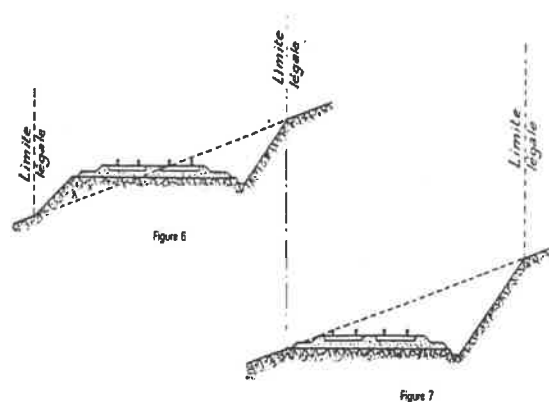
- a) Voie en plate-forme sans fossé :
une ligne idéale tracée à 1,50 m du bord du rail extérieur (figure 1)
- b) Voie en plate-forme avec fossé :
le bord extérieur du fossé (figure 2)
- c) Voie en remblai :
l'arête inférieure du talus de remblai (figure 3)

ou

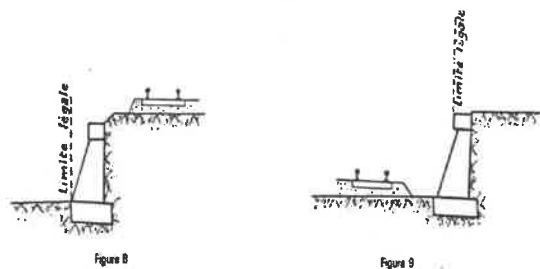
le bord extérieur du fossé si cette voie comporte un fossé (figure 4)
- d) Voie en déblai :
l'arête supérieure du talus de déblai (figure 5)



Dans le cas d'une voie posée à flanc de coteau, la limite légale à considérer est constituée par le point extrême des déblais ou remblais effectués pour la construction de la ligne et non la limite du talus naturel (figures 6 et 7)



Lorsque le talus est remplacé par un mur de soutènement, la limite légale est, en cas de remblai, le pied et, en cas de déblai, la crête de ce mur (figures 8 et 9)



Lorsque le chemin de fer est établi en remblai et que le talus a été rechargé ou modifié par suite d'apport de terre ou d'épuration de ballast, la limite légale pourra être déterminée à partir du pied du talus primitif, à moins toutefois que cet élargissement de plate-forme ne soit destiné à l'établissement prochain de nouvelles voies.

En bordure des lignes à voie unique dont la plate-forme a été acquise pour 2 voies, la limite légale est déterminée en supposant la deuxième voie construite avec ses talus et fossés.

Il est, par ailleurs, fait observer que les servitudes prévues par le Code des Transport n'ouvrent pas droit à indemnité.

Enfin, il est rappelé qu'indépendamment des servitudes énumérées ci-dessus - dont les conditions d'application vont être maintenant précisées- les propriétaires riverains du Chemin de Fer doivent se conformer, le cas échéant, aux dispositions dudit Code, concernant les dépôts temporaires et l'exploitation des mines et carrières à proximité des voies ferrées.

1 - Alignement.

L'alignement est la procédure par laquelle l'Administration détermine les limites du domaine public ferroviaire.

Tout propriétaire riverain du Chemin de Fer qui désire élever une construction ou établir une clôture doit demander l'alignement. Cette obligation s'impose non seulement aux riverains de la voie ferrée proprement dite, mais encore à ceux des autres dépendances du domaine public ferroviaire telles que gares, cours de gares, avenues d'accès, etc ...

L'alignement est délivré par arrêté préfectoral. Cet arrêté indique aussi les limites de la zone de servitudes à l'intérieur de laquelle il est interdit, en application du Code des Transports, d'élever des constructions, d'établir des plantations ou d'effectuer des excavations.

L'alignement ne donne pas aux riverains du Chemin de Fer les droits qu'il confère le long des voies publiques, dits "aisances de voirie". Ainsi, aucun accès ne peut être pris sur la voie ferrée.

2 - Ecoulement des eaux

Les riverains du Chemin de Fer doivent recevoir les eaux naturelles telles que eaux pluviales, de source ou d'infiltration provenant normalement de la voie ferrée ; ils ne doivent rien entreprendre qui serait de nature à gêner leur libre écoulement ou à provoquer leur refoulement dans les emprises ferroviaires.

D'autre part, si les riverains peuvent laisser écouler sur le domaine ferroviaire les eaux naturelles de leurs fonds, dès l'instant qu'ils n'en modifient ni le cours ni le volume, par contre, il leur est interdit de déverser leurs eaux usées dans les dépendances du Chemin de Fer.

3 - Plantations

a) arbres à haute tige - Aucune plantation d'arbres à haute tige ne peut être faite à moins de 6 mètres de la limite légale du Chemin de Fer. Toutefois, cette distance peut-être ramenée à 2 mètres par autorisation préfectorale.

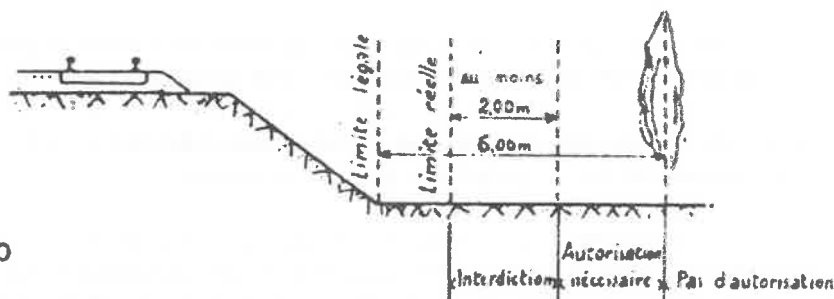


Figure 10

b) haies vives - Elles ne peuvent être plantées à l'extrême limite des propriétés riveraines : une distance de 2 mètres de la limite légale doit être observée, sauf dérogation accordée par le Préfet qui peut réduire cette distance jusqu'à 0,50 mètre.

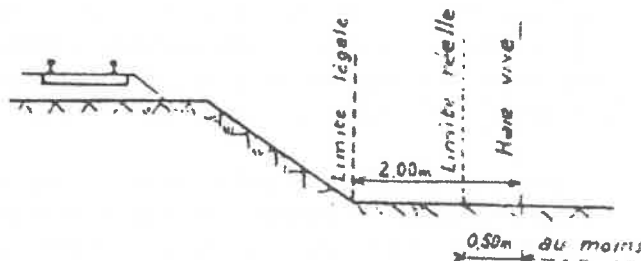


Figure 11

Dans tous les cas, l'application des règles ci-dessus ne doit pas conduire à planter un arbre à moins de 2 mètres de la limite réelle du Chemin de Fer et une haie vive à moins de 0,50 mètre de cette limite.

4 – Constructions

Indépendamment des marges de reculement susceptibles d'être prévues dans les plans locaux d'urbanisme, aucune construction, autre qu'un mur de clôture, ne peut être établie à moins de 2 mètres de la limite légale du Chemin de Fer.

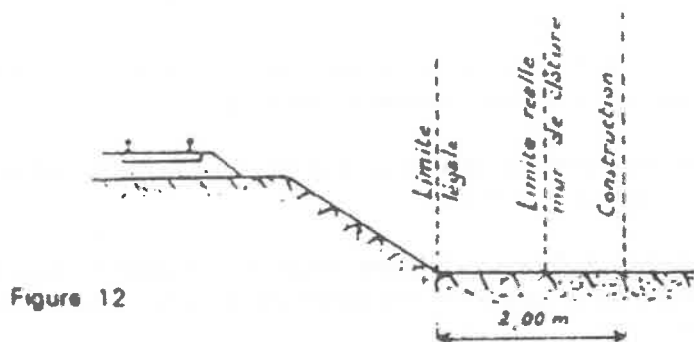


Figure 12

Il en résulte des dispositions précédentes que si les clôtures sont autorisées à la limite réelle du Chemin de Fer, les constructions doivent être établies en retrait de cette limite réelle dans le cas où celle-ci est située à moins de 2 mètres de la limite légale.

Cette servitude de reculement ne s'impose qu'aux propriétés riveraines de la voie ferrée proprement dite, qu'il s'agisse d'une voie principale ou d'une voie de garage ou encore de terrains acquis pour la pose d'une nouvelle voie.

Il est, par ailleurs, rappelé qu'il est interdit aux propriétaires riverains du Chemin de Fer d'édifier, sans l'autorisation de la SNCF, des constructions qui, en raison de leur implantation, entraîneraient, par application des dispositions d'urbanisme, la création de zones de prospect sur le domaine public ferroviaire (Cf IIème partie ci-après).

5 - Excavations

Aucune excavation ne peut être effectuée en bordure de la voie ferrée lorsque celle-ci se trouve en remblai de plus de 3 mètres au-dessus du terrain naturel, dans une zone de largeur égale à la hauteur du remblai mesurée à partir du pied du talus.

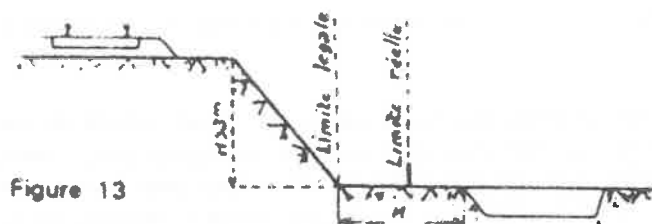


Figure 13

6 - Servitudes de visibilité aux abords des passages à niveau

Les propriétés riveraines ou voisines du croisement à niveau d'une voie publique et d'une voie ferrée sont susceptibles d'être frappées de servitudes de visibilité en application du décret-loi du 30 octobre 1935 modifié par la loi du 27 octobre 1942.

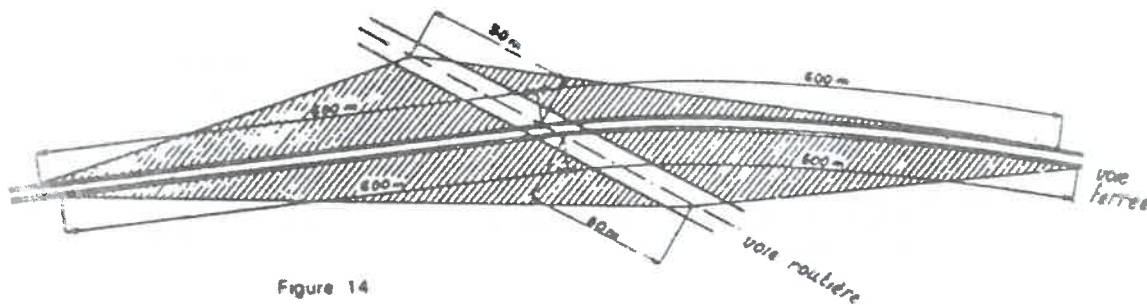
Ces servitudes peuvent comporter, suivant les cas :

- l'obligation de supprimer les murs de clôtures ou de les remplacer par des grilles, de supprimer les plantations gênantes, de ramener et de tenir le terrain et toute superstructure à un niveau déterminé,
- l'interdiction de bâtir, de placer des clôtures, de remblayer, de planter et de faire des installations au-dessus d'un certain niveau,
- la possibilité, pour l'administration, d'opérer la résection des talus, remblai et tous obstacles naturels, de manière à réaliser des conditions de vue satisfaisantes.

Un plan de dégagement soumis à enquête détermine, pour chaque parcelle, la nature des servitudes imposées, lesquelles ouvrent droit à indemnité.

A défaut de plan de dégagement, la Direction Départementale de l'Équipement soumet à la SNCF, pour avis, les demandes de permis de construire intéressant une certaine zone au voisinage des passages à niveau non gardés.

Cette zone est représentée par des hachures sur le croquis ci-dessous (figure 14)



PLUi Valenciennes Métropole

Notice de composition du dossier des Servitude d'Utilité Publique (SUP)

Le dossier du PLUi permet d'informer les habitants sur la présence des SUP sur le territoire.

Les éléments présents au sein du document correspondent aux informations transmises par les services de l'état ou par les concessionnaires réseaux (ex : SNCF, RTE ...) au cours de la procédure et en vue de l'approbation du PLUi.

Dans le cas de nouvelles informations à l'initiative de l'état concernant les SUP sur tout ou partie du territoire, une mise à jour du PLUi s'imposera pour reporter sur les documents graphiques les informations nouvelles concernant les SUP contenues dans les annexes du PLUi de la CAVM.

L'ensemble des SUP sont reprises au sein du TOME 6 du PLUi et se répartissent de la façon suivante :

- **6.1 « Servitudes d'utilité Publique »**
 - **6.1.1 « Tableau Servitudes d'utilité Publique »**

Ce tableau répertorie de façon synthétique l'ensemble des SUP par commune (classées par ordre alphabétique).

A noter toutefois qu'une erreur a été relevée par RTE au sein de ce tableau : le niveau de tension 255 kV est erronée. La tension est exacte est 225 kV.

Au cours de la procédure d'élaboration du PLUi les SUP ont été complétées par d'autres informations complémentaires (PAC complémentaire de l'état, Fiches et notices explicatives des servitudes T1 et I4).

- **6.1.2 « Plans des servitudes »**

Cette partie regroupe un plan par commune permettant de visualiser l'ensemble des servitudes présentes sur chaque commune qui compose la CAVM.

- **6.1.3 « PPR »** (Plans de Prévention des Risques)
- **6.1.4 « PEB »** (Plan d'Exposition au Bruit)

D'autres Servitudes d'Utilité Publique viennent s'imposer aux prescriptions urbaines édictées par le PLUi. C'est notamment le cas des Plans de Prévention des risques dont le règlement écrit et graphique sont à prendre en considération. Ils définissent des règles de constructibilité venant s'ajouter aux prescriptions du PLUi.

Le pétitionnaire est invité à vérifier la localisation par rapport aux différentes servitudes présentes sur le territoire.

A noter que la présence de SUP sur le territoire est vérifiable sur les sites suivants :

- Site du géoportail de l'urbanisme : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>

	SUP 2016		SUP 2017					OD 2017		SUP 2018		OD 2018
	SUP PM2 « sols Pollués » Ancienne Station Service AP : 16/06/2015 Arrêté du Président CAVM : 08/01/2016	SUP PM1 « PPRI Vallée de l'Aunelle- Hogneau » AP : 18/07/2016	SUP AC 2 « classement Des Terriils Du bassin Minier Nord- Pas-de- Calais» Décret Ministériel : 28/12/2016 Arrêté du Président CAVM : 19/06/2017	SUP I3 « Canalisat ion de gaz » AP : 31/08/2016 Arrêté du Président CAVM : 19/06/2017	SUP PM1 « PPRI Vallée de l'Aunelle- Hogneau » AP : 18/07/2016 Arrêté du Président CAVM : 02/03/2017	SUP I5 « Canalisat ion de gaz : Air Liquide » AP : 02/08/2013 Arrêté du Président CAVM : 19/06/2017	SUP I1 Bis « Canalisat ion d' Hydrocarbures » AP : 30/01/2017 Arrêté du Président CAVM : 19/06/2017	Mise à jour OD « PEB Aérodrome de Valenciennes- Denain» AP : 28/12/2016 Arrêté du Président CAVM : 19/06/2017	Mise à jour OD « ICPE Logistique France » Decathlon Arrêté du Président CAVM : 19/06/2017	SUP PM1 « PPRI Vallée de l'Ecaillon » AP : 07/09/2017 Arrêté du Président CAVM : 05/03/2018	SUP PM1 « PPRM » « Couronne de Valenciennes » « Pays de Condé » AP : 06/07/2018 Arrêté du Président CAVM : 01/04/2019 Et 29/04/2019 pour Anzin	Mise à jour OD « ICPE Amival» Arrêté du Président CAVM : 05/03/2018
ANZIN			X	X							X	
ARTRES				X								
AUBRY DU HAINAUT												
AULNOY LEZ VALENCIENNES				X								
BEUVRAGES												
BRUAY SUR L'ESCAUT				X								
CONDE SUR L'ESCAUT					X						X	
CRESPIN				X	X							
CURGIES				X								
ESTREUX				X		X						
FAMARS												
FRESNES SUR ESCAUT			X	X	X						X	
HERGNIES											X	
MAING				X								
MARLY				X								
MONCHAUX SUR ECAILLON				X						X		
ODOMEZ												
ONNAING				X								
PETITE FORET												
PRESEAU				X								
PROUVY				X				X				
QUAROUBLE				X	X							
QUERENAING				X						X		
QUIEVRECHAIN				X	X							
ROMBIES ET MARCHIPONT					X							
ROUVIGNIES								X	X			X
SAINT AYBERT		X										
SAINT SAULVE				X		X						
SAULTAIN				X								
SEBOURG					X	X						
THIVENCELLE		X										
VALENCIENNES	X			X							X	
VERCHAIN MAUGRE				X			X			X		
VICQ				X								
VIEUX CONDE			X								X	

	SUP 2019			OD 2019			
	SUP AC4 (ZPPAUP) Ajout à la liste des Monuments Historiques classés Inscription MH ancien cinéma « Le Palace » à Valenciennes AP : 11/07/2019 (pas d'arrêté de mise à jour à prendre	SUP PM2 « sols Pollués » Ancienne station service AP : 29/08/2019 Arrêté du Président CAVM : En attente	SUP PM2 « sols Pollués » Ancien site exploitation « ETERNIT » AP : 30/08/2019 Arrêté du Président CAVM : En attente	Mise à jour OD « Secteurs d'Information des Sols » AP : 19/04/2019 Arrêté du Président CAVM : En attente	Mise à jour OD « Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement» Infrastructures Transport Terrestres AP : 13/05/2019 Arrêté du Président CAVM : En attente	Mise à jour OD « ICPE GOODMAN FRANCE» AP autorisation : 08/07/2019 Arrêté du Président CAVM : En attente	Mise à jour OD « ICPE APRC» AP autorisation : 04/04/2019 Arrêté du Président CAVM : En attente
ANZIN		X		X	X		
ARTRES					X		
AUBRY DU HAINAUT					X		
AULNOY LEZ VALENCIENNES							
BEUVRAGES					X		
BRUAY SUR L'ESCAUT					X		
CONDE SUR L'ESCAUT							
CRESPIN							
CURGIES							
ESTREUX							
FAMARS				X	X		
FRESNES SUR ESCAUT				X			
HERGNIES							
MAING					X		
MARLY							
MONCHAUX SUR ECAILLON							
ODOMEZ							
ONNAING						X	
PETITE FORET					X		
PRESEAU							
PROUVY			X	X			X
QUAROUBLE							
QUERENAING							
QUIEVRECHAIN				X			
ROMBIES ET MARCHIPONT							
ROUVIGNIES							
SAINT AYBERT							
SAINT SAULVE							
SAULTAIN							
SEBOURG							
THIVENCELLE							
VALENCIENNES	X			X	X		
VERCHAIN MAUGRE							
VICQ							
VIEUX CONDE				X			